

**Personne de contact :**

Henri Krecké  
Secrétaire communal  
henri.krecke@differdange.lu  
Téléphone : 58 77 1 – 1214  
Fax : 58 77 1 – 1210

**Aux membres du Conseil communal de  
la Ville de Differdange**

**Objet : convocation à la séance du conseil communal du 25 janvier 2023**

Madame, Monsieur,

Par la présente, vous êtes priés de bien vouloir assister à une réunion du Conseil communal qui aura lieu le mercredi 25 janvier 2023, à 08.00 heures, au Hall O à Oberkorn avec l'ordre du jour présenté ci-dessous.

**Séance publique :**

- 1) Désignation du lieu de réunion des séances du conseil communal.
- 2) Communications du collège des bourgmestre et échevins.
- 3) Projets communaux – devis et décomptes :
  - a) travaux d'aménagement d'un parc avec pont pour piétons derrière la station Gulf – plan et devis, article budgétaire 4/625/221313/23004 ;
  - b) bassins d'eau – réparation et remplacement d'équipements techniques – devis pour le bassin « Rattem », article budgétaire 4/630/222100/99004 ;
  - c) aménagement d'un terrain multisports au lotissement Cité O et rénovation du terrain multisports au Plateau Funiculaire – décompte, article budgétaire 4/810/221313/18004.
- 4) Plan d'aménagement général et projets d'aménagement particuliers :
  - a) PDAT2023 - programme directeur d'aménagement du territoire – avis ;
  - b) demande de morcellement de terrains situés route de Pétange à Niederkorn.
- 5) Finances communales :
  - a) emprunt auprès des établissements de crédit visant à équilibrer le budget de 2023 – décision de principe ;
  - b) mesures liées à la vie associative dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid-19 pour l'exercice des clubs de 2021 (exercice budgétaire 2022).
- 6) Personnel communal :
  - a) organigramme du personnel communal – actualisation (création de postes carrière B1 aux services scolaire et informatique) ;
  - b) ajustement des indemnités versées aux collaborateurs de l'équipe de médiation ;

Convocation à la séance du conseil communal du 25 janvier 2023

---

- 7) Actes et conventions :
- a) acte notarié concernant l'acquisition de deux garages situés rue du Chemin de Fer à Differdange ;
  - b) contrat de coopération avec l'État du Grand-Duché de Luxembourg portant sur l'archivage communal ;
  - c) convention tripartite relative à l'organisation et le financement des activités de l'Office social de Differdange pour l'exercice 2023 ;
  - d) conventions tripartites relatives à l'organisation et le financement des services pour jeunes pour l'exercice 2023 ;
  - e) 2<sup>e</sup> avenant à la convention 2022 du service d'éducation et d'accueil ;
  - f) 1<sup>er</sup> avenant à la convention pour les systèmes de collectes sélectives d'emballages signée avec l'a.s.b.l. Valorlux ;
  - g) contrat de bail et avenants concernant des espaces de création au 1535° Creative Hub ;
  - h) contrat de bail pour une maison unifamiliale située dans la rue de la Métallurgie à Oberkorn ;
  - i) convention de mise à disposition d'un logement communal situé dans la Grand-rue à Differdange.
- 8) Règlements communaux :
- a) règlement des taxes, tarifs et prix : modifications aux chapitres « E-3 Déchets » et « C-4 Blues Schoul » ;
  - b) règlements temporaires de circulation.
- 9) Changements au sein des commissions consultatives.

Séance non-publique :

- 1) Personnel communal :
- a) nomination définitive d'un fonctionnaire dans le groupe de traitement C1 administratif ;
  - b) nomination d'un agent administratif pour l'école de musique ;
  - c) promotion de grade d'un fonctionnaire communal ;
  - d) réduction du service provisoire d'un fonctionnement communal ;
  - e) décision liée à un poste vacant au sein du service informatique.

Préalablement à la séance, à 7h45, il sera procédé à l'assermentation d'un nouveau fonctionnaire communal.

Pour le collège des bourgmestre et échevins :

Henri KRECKÉ



Secrétaire communal

Christiane BRASSEL-RAUSCH



Bourgmestre